



MENER À BIEN LA TRANSMISSION DE SA FERME (3 jours)

OBJECTIFS

Acquérir les compétences pour transmettre son exploitation en prenant compte des composantes qui permettront aux cédants et aux repreneurs de réaliser une opération positive et gratifiante.

PROGRAMME

Jour 1

Se préparer à la transmission en comprenant les différentes phases du parcours. Enjeux, document repère et outils existants pour faciliter le diagnostic de cession. Identifier les facteurs clés pour bien se préparer à la transmission.

Jour 2

Maîtriser les aspects administratifs dans le parcours à la transmission. Les points réglementaires, la valeur des biens et le foncier. Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux dans le parcours à la transmission

Jour 3

Savoir créer une relation saine avec le repreneur. Savoir mettre en place une stratégie d'actions pour son projet de transmission (définition de son projet de transmission, définition des critères de sélection, les points où l'on va tolérer des changements...).



**Mardi 14, Lundi 20
novembre et Mardi 12
décembre 2017**



À Auch (Gers - 32)

Intervenants : Brigitte CHIZELLE, sociologue - formatrice, cabinet Autrement-dit. M. Arnaud TARAN, notaire spécialiste dans le domaine agricole, représentant de la Chambre des notaires.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF
Responsable pédagogique : Anaïs SENAT

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Mener à bien la transmission de sa ferme.

DATES : Mardi 14, Lundi 20 novembre et Mardi 12 décembre 2017.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à Le
Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 31 octobre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers
1 rue Dupont de l'Eure
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

MENER À BIEN LA TRANSMISSION DE SA FERME

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public

Agriculteurs en réflexion sur la transmission de leur ferme et candidats à la reprise d'une ferme.

Pré-requis

Aucun.

Lieu et horaires

14, 20 novembre et 12 décembre à Auch. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi

Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : 735€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et évaluation de l'avancement du projet (transmission ou installation) 6 mois après la fin de la formation.

